

Image not found or type unknown



Adoption simple droits du père biologique

Par **Dixatian**, le **08/09/2009** à **22:59**

Bonjour, le mari de mon ex femme souhaite faire une adoption simple de mes enfants. Quels droits me restera t'il si j'accepte? Est ce que perds mes droits parentaux et mon autorité parentale? en brefs quels seront mes droits et mes devoirs? Meci